

BULLETIN JOLY TRAVAIL

ACTUALITÉ DU DROIT SOCIAL

À LA UNE

DOSSIER

État des lieux autour de la garantie AGS → PAGE 34

Sous la coordination scientifique de Damien **BONDAT**

ÉCLAIRAGE

Dérogation limitée à la concentration des prétentions en cas d'évolution de la jurisprudence postérieure aux premières conclusions de l'appelant → PAGE 3

Vincent **ORIF**

CONTRAT DE TRAVAIL

Chronique Rémunération → PAGE 18

Simon **RIANCHO**

RELATIONS PROFESSIONNELLES

Syndicat catégoriel : quand l'audience électorale bouscule la capacité statutaire → PAGE 25

Pauline **FLEURY**

Directeurs scientifiques

Gilles AUZÉRO,

professeur à l'université de Bordeaux

Grégoire LOISEAU,

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Comité scientifique

Dominique ASQUINAZI-BAILLEUX,

professeure émérite à l'université Jean Moulin (Lyon 3),
membre de l'équipe Louis Josserand

Xavier AUERAN,

professeur à l'université Jean Moulin (Lyon 3),
équipe de recherche Louis Josserand

Gilles AUZÉRO,

professeur à l'université de Bordeaux

Florence BERGERON,

professeur à l'université de Montpellier et directrice
de l'École de droit social de Montpellier (EDSM)

Arnaud CASADO,

docteur en droit privé et sciences criminelles,
maître de conférences à l'institut des sciences sociales
du travail (ISST), membre de l'institut de recherche
juridique de la Sorbonne (IRJS)

Alexandre CHARBONNEAU,

maître de conférences à l'université de Bordeaux,
directeur de l'Institut du travail de Bordeaux

Gwennhaël FRANÇOIS,

professeur de droit privé à l'université
Clermont-Auvergne, centre Michel de l'Hospital
(UPR 4232)

Marion GALY,

maître de conférences à l'université Bretagne Sud,
Lab-LEX (EA7480)

Julien ICARD,

professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas,
codirecteur du Laboratoire de droit social à l'université
Paris-Panthéon-Assas

Morane KEIM-BAGOT,

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Grégoire LOISEAU,

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud LUCCHINI,

maître de conférences à l'université Sorbonne-Paris-Nord
(IRDA et EDSM)

Christophe MARIANO,

maître de conférences à l'université Clermont Auvergne,
Centre Michel de l'Hospital (UPR 4232)

Arnaud MARTINON,

professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas,
co-fondateur du Bulletin Joly Travail

Vincent ORIF,

maître de conférences à l'université Sorbonne-Paris-Nord,
membre de l'IRDA

Sébastien RANC,

maître de conférences à l'université de Toulouse Capitole

Simon RIANCHO,

maître de conférences à l'université Paris-Panthéon-Assas

Le Bulletin Joly Travail peut désormais être cité de la façon suivante : BJT déc. 2021, n° BJT200t6.
Le numéro de type BJT200t6 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-textenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication Emmanuelle FILIBERTI

Rédactrice en chef Constance BONNIER (constance.bonnier@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0431 T 93769 • ISSN : 2646-7070

Imprimé par Dupliprint Mayenne • 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits au Portugal (couverture, 0% de fibres recyclées) et en Allemagne
(intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 1 678 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • relationclients@lextenso.fr

Abonnement papier + version feuilletable numérique France 2026 : 413,51 € TTC -

Abonnement étranger 2026 : 445,50 €

Abonnement feuilletable numérique France : 301,86 € TTC - Abonnement étranger : 295,65 €

Prix au numéro France : 51,05 € TTC - Prix au numéro étranger : 55 €

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement, sauf exceptions prévues par la loi,
ni utilisée à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes
et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.



SOMMAIRE

ÉCLAIRAGE

- BJT206a9 • **Dérogation limitée à la concentration des prétentions en cas d'évolution de la jurisprudence postérieure aux premières conclusions de l'appelant** 3
Vincent ORIF

CONTRAT DE TRAVAIL

- BJT206c0 • **Chronique Contrat de travail** 8
Baptiste DELMAS et Luc DE MONTVALON
- BJT206c1 • **Chronique Rémunération** 18
Simon RIANCHO

RELATIONS PROFESSIONNELLES

- BJT206d1 • **Syndicat catégoriel : quand l'audience électorale bouscule la capacité statutaire** 25
Pauline FLEURY – CA Toulouse, 4^e ch., 6 mai 2026, n° 23/03784
- BJT206c2 • **Chronique Relations professionnelles** 28
Christophe MARIANO et Arnaud MARTINON

DOSSIER

- BJT206B8 • **ÉTAT DES LIEUX AUTOUR DE LA GARANTIE AGS** 34
Sous la coordination scientifique de Damien BONDAT
- BJT206c5 • **La protection exorbitante des créances salariales dans la mise en œuvre de la garantie AGS** 35
Damien BONDAT
- BJT206b2 • **Le domaine de la garantie AGS : anatomie d'une protection en constante évolution** 39
Ou pourquoi ne faut-il pas fustiger la jurisprudence sociale
Anaëlle DONNETTE
- BJT206b9 • **La subrogation de l'AGS dans les droits des salariés : une règle sujette à discussion** 44
Laurence FIN-LANGER
- BJT206b5 • **Défendre l'AGS** 50
« Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer »
Philippe DUPRAT